

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 'VIVRE ENSEMBLE' Du 19.04.10

Présents : Hélène SAUVAGE (Région Rhône Alpes), Roger ARNOUX (Vice-Président SPM), Marine LANOUE (Association Le Colporteur), J.Marc ROMAN (Association ARTCOSSE), Christiane LEHMANN(Conseillère Générale), Mireille CHARVEYS (MLJ Pays de Mne), Patricia CROSAZ (SIVAV), J.Loup BINIAS (AEP St Michel), Benjamin SUSGIN(Mission Locale Jeunes), Cyril NAESENS (ACA St Michel), Dominique MANCINO (ACA + Mairie St Michel), Yves PASQUIER (Solid'Art /CLD), Alexandre ALBRIEUX (CLD), Pauline DURAND (CCHMV), Solène RAFFORT (CCHMV), Jeanine GIPPA (Conseillère Régionale), Julie RAUX (SPM), Sylvie GIROUD (SPM).

Personne excusée : Ludivine MOULARD (SPM),

Yves PASQUIER rappelle l'objet de la réunion :
La validation des objectifs définis lors des commissions précédentes.

Alexandre ALBRIEUX fait lecture des objectifs de la sous-commission « services à la population » et Yves PASQUIER des objectifs de la sous-commission « culture ».

Ci-jointe, la synthèse portant les modifications souhaitées.

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 'VIVRE ENSEMBLE' Du 19.04.10

SOUS-COMMISSION « SERVICES A LA POPULATION »

Objectif 1 : Développer les compétences des professionnels du service à la personne sur le territoire (volet en lien avec le CTEF)

- mettre en place des formations adaptées pour soutenir la professionnalisation des acteurs
- créer des groupements d'employeurs qui assurent la complémentarité et la mutualisation des compétences (ex : mutualiser les postes « petite-enfance » et « personnes âgées »)
- Renforcer la cohésion et les liens interprofessionnels (mise en réseau, communication, évènements)

Objectif 2 : Participer à l'amélioration de l'offre de logements et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

- faire connaître les OPAH
- réaliser, à proximité des bourgs-centres des logements intermédiaires susceptibles d'accueillir les personnes âgées (transition entre maintien à domicile et l'EHPAD)
- développer et conforter le service de garde itinérante de nuit
- mettre en place des solutions innovantes pour le logement des saisonniers (=> réhabilitation de logements vacants)
- anticiper les tensions sur le marché locatif dans la perspective du chantier Lyon-Turin

Objectif 3 : Améliorer l'offre en matière d'accueil des enfants (0-11 ans)

- favoriser la diversité de l'offre afin de répondre aux spécificités et aux contraintes des habitants du territoire (halte-garderies, crèches, accueils de loisirs, relais assistantes maternelles...)
- Répondre aux préoccupations de restauration scolaire (étude de faisabilité et de dimensionnement, cuisine centrale / achats de four par les collectivités pour le réchauffage) => action qui pourrait être conjointe avec le maintien à domicile des personnes âgées

Objectif 4 : Répondre aux besoins de déplacements de la population locale, des

saisonniers et de la population touristique

- favoriser les actions d'inter-modalité autour des gares (*train/vélo, bus/train...*)
- soutenir les actions en faveur du covoiturage
- faciliter le transport des saisonniers en étudiant, par exemple des tarifs adaptés
- permettre le développement de lignes de transport à la demande

Objectif 5 : Enrayer la désertification médicale de la vallée

- Réaffirmer le rôle de l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne comme pôle structurant en Maurienne en contribuant, par exemple, à la relance de l'internat de médecine
- Contribuer à la structuration des services de santé en facilitant l'installation des professionnels (aide à l'installation, maisons de santé pluridisciplinaires)
- Soutenir les actions en faveur de l'implantation des médecins en zone de montagne (filrière spécifique, aide à l'investissement...)

Objectif 6 : Soutenir l'accès aux services publics

- Elaborer un diagnostic précis de l'ensemble des services existants
- Inciter ou développer leur mise en réseau (RSP – point relais saison – maison des services)
- Communiquer sur les services existants (mise en réseau, support papier...)

Sur les aspects de la santé, du logement, des transports et de la formation professionnelle (ressources humaines) une attention particulière devra être portée à la population des saisonniers de nos stations.

SOUS-COMMISSION « CULTURE »

Objectif 1 : Soutenir des pratiques culturelles diversifiées concernant les jeunes (enfants et adolescents) :

- cadre scolaire ou pré-scolaire
- cadre péri-scolaire ou associatif
- cadre familial

Objectif 2 : Favoriser une culture participative, de proximité, s'appuyant sur une présence artistique forte et exigeante sur le territoire :

- accueil d'artistes en résidence
- création d'une manifestation « vallée » structurante et régulière (par exemple biennale) qui pourrait être sur le modèle de la parade
- appui sur des partenariats extérieurs à la vallée (prêt d'expositions, spectacles décentralisés MALRAUX-DOME...)

Objectif 3 : Favoriser les projets culturels permettant un décloisonnement et une diffusion géographique de la culture :

- projets culturels proposant des croisements de disciplines artistiques ou de différentes formes de culture :
 - patrimoine et art vivant (ex : concert dans un site muséographique)
 - danse et arts visuels
 - culture et sport
 - culture et agriculture
 - culture et industrie
 - culture et lien social
 - ...
- projets culturels itinérants ou investissant des lieux inhabituels :
 - lieux de vie (maisons de retraite, écoles, centre de vacances, places de villages...)
 - espaces naturels
 - gares, entreprises
 - ...
- projets portant sur l'amélioration d'espaces ou d'équipements susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles.

NB : Cet objectif 3 nécessite des moyens matériels adéquats et en particulier la constitution d'un parc de matériel technique mutualisé pouvant intégrer notamment : une régie lumière et son, un chapiteau ou des yourtes, du matériel d'exposition...

Objectif 4 : Améliorer la diffusion de l'information culturelle sur l'ensemble de la vallée

- édition d'une plaquette biannuelle répertoriant tous les événements culturels de la vallée (arts vivants, patrimoine, lecture, arts visuels)
- aménagement du site internet www.maurienne.fr
- édition d'une lettre d'information web culture et travail sur une liste de diffusion cohérente

NB : pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, il semble important de conforter et pérenniser le poste de chargé(e) de mission culture et patrimoine.

L'idée serait d'examiner toutes les demandes de financement présentées à la seule lueur de ces objectifs. Ainsi les projets soutenus dans le cadre du précédent contrat, et notamment ceux bénéficiant du Label Culture Maurienne pourraient continuer d'en bénéficier à la condition qu'ils satisfassent aux objectifs définis ci-dessus.

L'enjeu majeur est de rendre ces critères de sélection des projets lisibles aux porteurs de projets afin qu'ils puissent orienter leur présentation sur les aspects de leurs projets les plus pertinents, ou éventuellement réorienter leurs projets en fonction de ces critères.